LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent

Volume 2, nº 2, mars 1991

Projet de politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables

Une étape importante pour l'application de la loi

Le ministère de l'Environnement du Québec, conjointement avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a déposé un projet de politique sur les espèces menacées ou vulnérables. Une étape importante devant mener à l'application de cette nouvelle loi a ainsi été franchie. Ce document de politique a été soumis, en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, à la consultation interministérielle auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère de l'Énergie et des Ressources et du ministère des Affaires municipales. Compte tenu que toute la société québécoise doit intervenir dans la préservation des espèces et de leurs habitats, le document a également été soumis à la consultation publique, et ce, jusqu'à la fin du mois de mars. On s'attend donc à ce que l'énoncé de politique soit adopté par le gouvernement d'ici les prochains mois.

«Cet énoncé de politique couvre un premier aspect de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Il décrit tout le processus de désignation des espèces menacées ou vulnérables et propose une définition de leur statut. Cependant, une fois les espèces désignées, on pourra s'attendre à l'annonce d'autres volets de la politique dont l'un pourrait porter davantage sur la gestion des espèces menacées», explique Léopold Gaudreau, directeur de la conservation et du patrimoine écologique au ministère de l'Environnement du Québec.

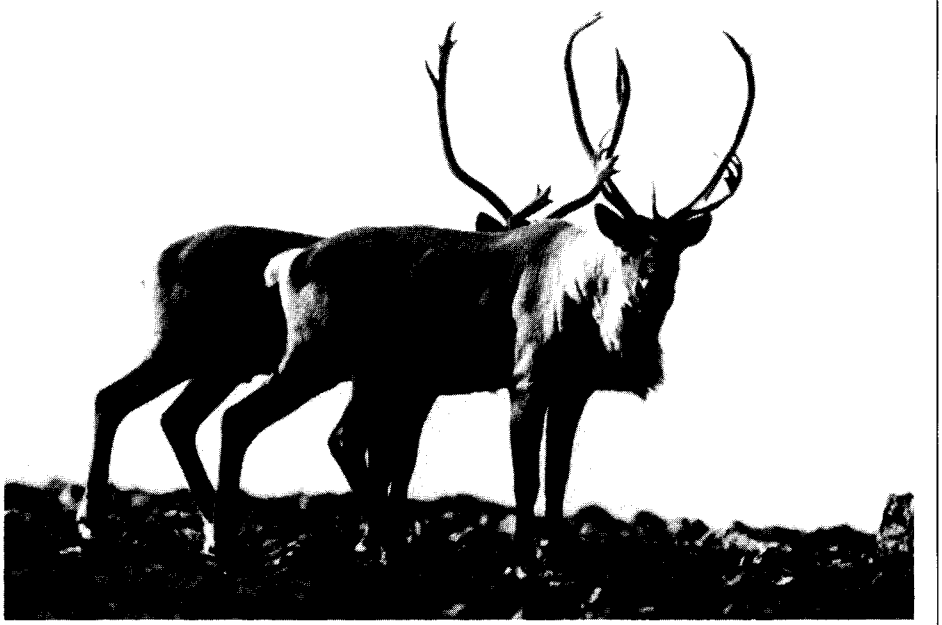

Parmi les cinq espèces fauniques susceptibles d'être désignées comme espèces menacées ou vulnérables au cours de la prochaine année, signalons le caribou de la Gaspésie.

La désignation des espèces et des habitats, un processus de collaboration et de consultation

«Le processus de désignation des espèces est le point saillant du projet de politique. On y décrit la façon de classifier une espèce dont la survie semble compromise et les moyens d'agir sur la conservation de la flore et de la faune», souligne François Duchesneau, du Service des habitats au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Cet exercice de désignation fait appel à la collaboration et à la consultation, autant interministérielle que publique. Les différentes étapes comprennent le choix et la caractérisation des espèces à partir d'études scientifiques, ainsi que la détermination de leur niveau de précarité, la préparation d'un règlement de désignation, des consultations et la décision gouvernementale. La structure administrative proposée comprend un comité directeur MENVIQ-MLCP (un représentant pour chacun des ministères), secondé par deux comités aviseurs (un représentant d'un des ministères, un autre du milieu de la recherche et un troisième d'une organisation non gouvernementale). Les recommandations de désignation et de protection sont ensuite soumises à une consultation interministérielle, puis au gouvernement pour approbation, avant l'entrée en vigueur du règlement.

Selon Léopold Gaudreau, le processus de désignation et les règlements de protection pourront être appliqués dès que la politique sera adoptée. «La liste des espèces potentiellement menacées ou vulnérables est déjà dressée. D'ici un an, on pourrait s'attendre à désigner cinq espèces fauniques et autant d'espèces floristiques. On pense par exemple au faucon pélerin, au caribou de la Gaspésie, à l'ail des bois et au ginseng. Ce processus de désignation est d'autant plus important qu'il débouche sur des actions concrètes, souligne M. Gaudreau. La désignation d'une espèce par le gouvernement permettra d'interdire toute activité susceptible de modifier l'habitat de cette espèce. Dorénavant, le statut de précarité d'une espèce nous permet d'intervenir lors d'activités d'aménagement du territoire, d'évaluations environnementales et d'études d'impact, afin d'assurer la sauvegarde de la flore et de la faune.»

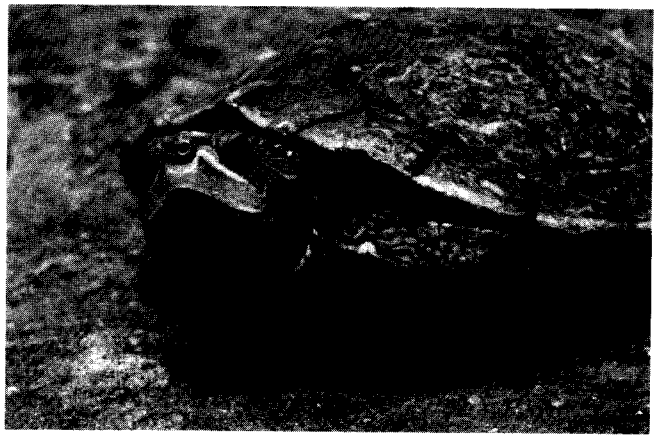

La tortue géographique, une autre espèce en situation précaire.

PROTÉGER LA FAUNE ET LA FLORE MENACÉES
...C'EST DANS MA NATURE

PARTENAIRES

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

La Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent fête cette année ses dix ans d'existence. Fondée en 1981, cet organisme à but non lucratif s'est donné pour mission de promouvoir une meilleure connaissance des ressources et des caractères physiques et biologiques de la vallée du Saint-Laurent, de sensibiliser le public à la conservation des ressources naturelles, et de stimuler l'intérêt en matière de recherche et de développement des ressources renouvelables en harmonie avec l'environnement. Tablant sur ses trois grands pôles d'action, éducation, conservation et recherche, la Société constitue donc un partenaire privilégié du Plan d'action Saint-Laurent.

Depuis 1990, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent a décidé de concentrer davantage d'efforts sur le volet éducation, notamment par le biais de l'Écomuséum, son principal véhicule éducatif. Ces efforts ont déjà porté fruit puisque la clientèle de l'Écomuséum est passée de 12 000 visiteurs par saison en 1988 à 34 000 en 1990.

L'Écomuséum de la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent est constitué de mini habitats fauniques, créés autant pour les ours noirs que pour les cerfs de Virginie, la sauvagine et les petits animaux de la vallée. Une attention particulière est portée aux reptiles et amphibiens. Le thème général exploité à l'Écomuséum est l'adaptation des animaux au milieu, adaptation qui leur permet de vivre dans la vallée du Saint-Laurent.

Outre l'Écomuséum, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent participe à plusieurs projets de recherche et de conservation: réalisation d'un Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (subvention du MLCP); recensement des ruisseaux et des tourbières du Sud du Québec (subvention du WWF); étude sur la protection et l'aménagement de l'habitat de la tortue géographique au lac des Deux-Montagnes (subventions de la Fondation de la faune du Québec, d'Environnement Canada et du MLCP); Centre d'intervention régional pour le secours d'oiseaux aquatiques en cas de déversement de pétrole dans le fleuve (en collaboration avec le MLCP et l'université McGill); collecte d'oeufs de tortue serpentine dans la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent pour analyse des contaminants chimiques toxiques; etc.

Un projet tient particulièrement à coeur à la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, soit l'établissement, à court terme, d'un centre d'accueil et d'éducation à proximité du site d'interprétation. Ce centre permettrait à la Société de présenter des documents audiovisuels et de montrer de petits animaux qui sont difficilement repérables dans leur milieu naturel. Plusieurs autres activités éducatives, comme des cours ou sessions d'information, pourraient également s'y dérouler.

La conservation des espèces et des habitats menacés: une problématique complexe

Avec ce numéro du Fleuve, nous présentons le dernier dossier sur le thème de la conservation, la priorité de l'An III du Plan d'action Saint-Laurent. Les textes de ce dossier montrent, chacun à leur façon, à quel point la conservation d'espèces menacées, comme le pluvier siffleur, ou d'habitats menacés, comme les frayères à éperlan de la rivière Boyer, relève d'une problématique complexe. En matière de conservation, les seuls mots d'ordre possibles sont concertation et collaboration, comme le met en évidence ce dossier.

Le pluvier siffleur
EN TÊTE DE LISTE DES OISEAUX MENACÉS

Le plan d'action pour le rétablissement du pluvier siffleur passe par la mise en place de mesures de protection des nids afin de diminuer de la mortalité des oisillons.

Le pluvier siffleur, petit oiseau de rivage dont la population décline partout dans le monde, est en tête de liste des espèces jugées prioritaires. Reconnu par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, il figure maintenant sur la liste des espèces en danger qui seront prochainement désignées lors de l'application de la loi québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables.

La situation est en effet alarmante. Les sites de nidification du pluvier siffleur sont localisés dans le corridor du Saint-Laurent. Or, les Îles-de-la-Madeleine semblent être le dernier refuge de cette espèce au Québec. Les rives sablonneuses de ces îles abritent quatre pour cent des effectifs mondiaux, soit environ 35 couples selon le dernier inventaire de 1990. L'objectif du plan d'action pour le rétablissement du pluvier siffleur vise à atteindre un minimum de 60 couples pour 1995.

Une espèce menacée par les activités humaines

Plusieurs facteurs sont responsables du déclin du pluvier siffleur. Son site de nidification ouvert, la plage, le rend très vulnérable. Les fortes tempêtes provoquent l'inondation des nids et les prédateurs tels les corneilles, les corbeaux, ou les goélands se régalent des oeufs et des oisillons. Mais le dérangement d'origine humaine est certes la cause la plus importante limitant la reproduction de l'espèce. L'affluence de touristes sur les plages, les activités récréatives, la circulation des véhicules motorisés comme les «trois roues», sont autant d'activités susceptibles de perturber la période cruciale de la nidification. Dans certains cas, par exemple, la présence de visiteurs force la femelle à quitter son nid suffisamment longtemps pour que les oeufs se refroidissent et ne puissent jamais éclore. Dans d'autres cas, les nids sont tellement bien dissimulés et se confondent si bien avec le sable et les cailloux que les gens, sans même s'en rendre compte, piétinent les oeufs ou les oisillons.

Le plan d'action pour le rétablissement du pluvier siffleur, mis en oeuvre en 1988, vise à corriger la situation. «Ce plan tourne autour de deux axes, explique Pierre Laporte du Service canadien de la faune. Le volet recherche vise à acquérir une meilleure connaissance de la biologie de l'animal et à développer des moyens efficaces de protection. Le volet sensibilisation du public vise à informer les insulaires et les touristes de l'unicité de cette espèce, au niveau de la représentation régionale, et des menaces qui pèsent sur elle.»

Le programme de sensibilisation est piloté par le Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des îles. Dépliants, émissions de radio, conférences de presse locales et nationales, un vidéo, une pièce de théâtre, une mascotte, un programme scolaire qui intègre la problématique du pluvier siffleur dans le cours d'écologie au niveau primaire et secondaire, autant d'actions qui contribuent à la visibilité de cette espèce très discrète. «La collaboration du Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des îles est d'une importance fondamentale, reconnaît Pierre Laporte. Car en améliorant la connaissance du public vis-à-vis du pluvier siffleur, il s'attaque à la source du problème, c'est-à-dire le conflit entre la période de nidification et les activités humaines.»

Diminuer la mortalité des oisillons

Mais les campagnes de sensibilisation s'avèrent des actions à moyen et à long terme. L'objectif de 60 couples pour 1995 exige aussi des solutions à court terme. C'est là que le volet recherche entre en jeu. L'été 1990 a marqué une nouvelle étape dans l'étude du pluvier siffleur. En effet, outre le suivi de la population et la détermination de la productivité, les premières expériences visant à augmenter le nombre de jeunes ont été menées.

Comme les premiers résultats, en ce qui concerne la ponte forcée, ne sont pas concluants, plus d'efforts seront investis dorénavant sur la protection des oisillons. «On s'est rendu compte que le taux de mortalité des jeunes est plus élevé durant les 10 premiers jours. Il faut en trouver la cause et chercher des solutions à ce problème», explique Pierre Laporte.

D'autres techniques de protection ont été expérimentées avec succès et seront répétées au cours des prochains étés. L'emploi de périmètres de sécurité ceinturant l'emplacement des nids et permettant de prévenir l'approche des gens et le passage des véhicules s'est avéré efficace, de même que l'utilisation des enclos, sorte de barrières qui assurent une bonne garantie contre la prédation des oeufs. «De cette façon, remarque Pierre Laporte, le hasard ne pourra plus s'occuper seul de la protection des nids.»

«D'autant plus que l'application de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables permettra d'établir des réglementations limitant certaines activités humaines sur l'habitat du pluvier siffleur, ajoute Jean-Pierre LeBel, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, bureau régional de Rimouski. Désormais, cette nouvelle loi nous fournit les outils nécessaires pour mener à bien le rétablissement de cette espèce.» ■

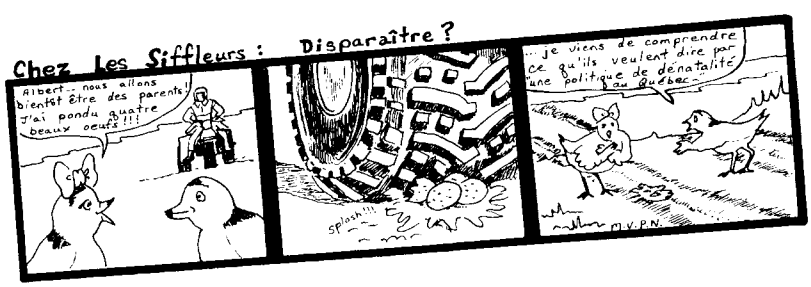

La restauration des frayères de la rivière Boyer
UNE QUESTION DE SURVIE POUR L'ÉPERLAN

L'éperlan arc-en-ciel a connu ses heures de gloire auprès des pêcheurs sportifs dans les années 50 et 60. Cette pêche à la ligne se pratiquait surtout sur les quais, tout le long de l'estuaire, de Lotbinière jusqu'à Trois-Pistoles. L'éperlan était aussi abondamment récolté par les pêcheurs commerciaux de l'estuaire, mais il s'est aujourd'hui tellement raréfié, que les captures ne donnent pas le centième de ce qu'elles ont donné dans le passé. Ce constat inquiétant a incité le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec ainsi que Pêches et Océans Canada à joindre leurs efforts, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, en vue de redresser la situation.

Il fallait d'abord expliquer cette baisse de population. Et là-dessus, les études sont unanimes: la production d'éperlan est limitée par la dégradation de sa principale frayère, située dans la rivière Boyer. Ce cours d'eau se jette dans le fleuve à la hauteur du village de Saint-Vallier, à environ 50 kilomètres à l'est de Québec. Jusqu'à récemment, cette rivière était le principal lieu d'incubation des oeufs d'éperlan. L'abondance des géniteurs faisaient bouillonner l'eau et les masses d'oeufs s'agglutinaient aux rives. Aujourd'hui, on ne retrouve plus aucun oeuf d'éperlan dans la rivière Boyer. La qualité de l'eau et des sites de fraie est à ce point mauvaise que les éperlans géniteurs ont cessé de remonter la rivière. Or, les altérations qu'a subies ce bassin pourraient avoir un impact considérable sur l'écologie de l'estuaire, où l'éperlan constitue un maillon important de la chaîne alimentaire.

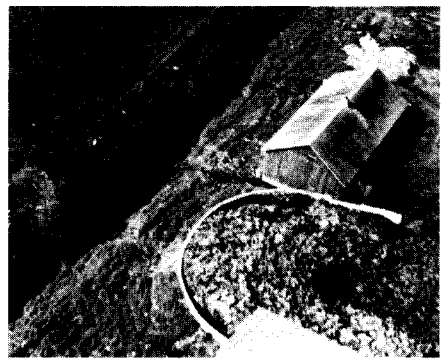

Aujourd'hui, on ne retrouve plus aucun oeuf d'éperlan dans la rivière Boyer. La cause première de la détérioration de la rivière: l'expansion des activités agricoles.

Un habitat perturbé par l'expansion agricole

Les causes de la dégradation des habitats de fraie dans la rivière Boyer sont multiples. D'abord, la construction en 1973 de la route 20 et du pont qui enjambe la Boyer a modifié la rivière à l'endroit même où frayait l'éperlan. Mais c'est surtout l'expansion des activités agricoles qui semble avoir été la cause première de la détérioration de la rivière. Guy Trencia, du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, explique: «L'éperlan trouvait dans la Boyer un fond de gravier propre sur lequel il déposait ses oeufs. Ceux-ci, une fois libérés, collent aux cailloux et s'y développent. Mais l'enrichissement excessif des eaux a couvert le gravier de saletés et fait proliférer les algues, empêchant les oeufs d'y adhérer. Or, les sources d'enrichissement proviennent principalement du secteur agricole. On peut mentionner l'écoulement des lisiers liquides des fosses à purin vers la rivière, l'épandage effectué dans de mauvaises conditions, les pâturages de bétail non clôturés en bordure du cours d'eau, l'érosion de surface sur les sols cultivés, l'enlèvement de la végétation bordant la rivière afin d'accroître les superficies pour les cultures.

Louis Désilets, responsable des projets de restauration d'habitats de poissons pour Pêches et Océans Canada, reconnaît que la protection de l'éperlan passe par la restauration de son habitat.

Un plan de restauration axé sur la concertation

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et Pêches et Océans Canada ont signé en avril 1990 un protocole d'entente pour travailler ensemble à la restauration de la population d'éperlan dans l'estuaire. Déjà, la Direction régionale de Québec du MLCP a élaboré un plan de restauration du bassin de la rivière Boyer. «Ce plan exige un effort de concertation et une collaboration étroite de tous les intervenants, qui sont nombreux dans le dossier», reconnaît Louis Désilets. Évidemment, il y a d'abord les municipalités qui longent la rivière. Pour faire la promotion du plan de restauration auprès de ces populations, un vidéo vient d'être réalisé. «De cette façon, on veut sensibiliser les gens et les amener à collaborer à la restauration de leur rivière», ajoute Guy Trencia.

Mais le milieu agricole est le principal intervenant dans le dossier. «La restauration du bassin de la rivière Boyer relève essentiellement d'une problématique de conservation des ressources agricoles», souligne M. Trencia. C'est pourquoi l'amélioration des pratiques culturales joue un rôle clé dans le plan de restauration qui touche quatre axes, soit la stabilité des berges, le rétablissement du régime hydrologique, la qualité des sols et de l'eau.

La promotion du plan de restauration s'effectue donc surtout auprès des partenaires du milieu agricole, qu'on pense au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, au ministère de l'Environnement du Québec, aux MRC et aux producteurs agricoles ou à leurs représentants. «Des consultations ont été entreprises auprès de ces organismes pour que les programmes d'aide concernant l'aménagement des cours d'eau, la conservation des sols et l'amélioration de la gestion des fumiers, par exemple, puissent être accordés en priorité aux producteurs agricoles du bassin de la rivière», explique Guy Trencia.

Bien sûr, pratiquer une meilleure gestion des ressources agricoles est une tâche ardue qui offre une solution à long terme. Mais, soutient Guy Trencia, cette façon de faire sera avant tout bénéfique aux producteurs agricoles eux-mêmes. «Le fait d'inverser la tendance, imposée aux producteurs par des impératifs économiques, de recourir à des pratiques qui épuisent les ressources non renouvelables de la ferme, aura indéniablement des répercussions positives sur la conservation des ressources agricoles. En somme, la restauration du bassin de la rivière Boyer solutionne à la fois le problème faunique et le problème environnemental!» ■

LECTURES

LES RÉGIONS BIOGÉOGRAPHIQUES DU SAINT-LAURENT

Réalisé par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec, dans le cadre du programme «Évaluation des écosystèmes» du Plan d'action Saint-Laurent, 1990.

L'industrialisation, l'urbanisation et l'agriculture ont entraîné au fil des ans des changements importants dans le portrait du fleuve Saint-Laurent. Dans le but de faciliter la planification et la mise en oeuvre du réseau de suivi biologique du fleuve, et de veillller ainsi à ce que les écosystèmes ne s'appauvrissent pas, le Service canadien de la faune a complété une étude visant à identifier, localiser et caractériser les grandes unités biogéographiques du Saint-Laurent. La zone étudiée comprend les portions fluviale et estuarienne du Saint-Laurent, ainsi que le Golfe, le Fjord du Saguenay et la rivière des Outaouais.

Plus spécifiquement, cette étude sur les régions biogéographiques du Saint-Laurent présente: une brève synthèse des essais antérieurs de division du Saint-Laurent; un résumé des principales caractéristiques physiques du fleuve, de l'estuaire et du golfe; une description des résultats de l'analyse de la distribution des grands groupes biologiques les mieux connus (végétation riveraine, phytoplancton, zooplancton, organismes benthiques, poissons, oiseaux et mammifères marins); une proposition de découpage biogéographique du fleuve Saint-Laurent.

Le document nous apprend en outre que les types de sédiments, leur qualité et celle de l'eau, ainsi que la température hivernale de l'eau, seraient les variables importantes pour les assemblages biologiques d'eau douce, ceux de la région de Québec étant également étroitement liés aux courants. Dans les zones estuariennes, le régime des marées offrirait la meilleure corrélation avec les modèles de distribution biologique alors que dans le golfe, les variables salinité et bathymétrie contribueraient le mieux à l'explication des phénomènes biologiques.

L'étude arrive à la conclusion que le type de sédiments de fond et la température estivale sont les facteurs physico-chimiques qui contribuent le moins à expliquer la distribution des communautés biologiques du fleuve . Par contre, ce sont les variables physiques qui en seraient presqu'exclusivement responsables.

Devant un tel constat, on peut facilement déduire que toute modification physique apportée au fleuve est susceptible de provoquer la perte de certains des caractères distinctifs de ses régions biogéographiques. Les caractéristiques physiques, tout comme les caractéristiques physico-chimiques, doivent par conséquent être considérées dans l'analyse d'impact des projets éventuels.

Campagne pour la protection de la Réserve nationale de faune des îles de l'estuaire

Sensibiliser les plaisanciers au respect des oiseaux migrateurs

L'île Brulée, l'île de la Providence, l'île aux Fraises, l'île Bicquette, ces noms colorés illustrent tout le pittoresque des îles comprises entre Kamouraska et Bic, où se situe la Réserve nationale de faune des îles de l'estuaire. Certaines d'entre elles abritent plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs venus y nidifier. Or, la présence humaine peut nuire à la reproduction de ces espèces. C'est pourquoi le Service canadien de la faune, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, a mené l'été dernier une campagne d'information auprès des amateurs de navigation pour les sensibiliser à la protection de ces insulaires ailés.

Une campagne bien orchestrée, aux dires d'Yvon Mercier, chef de section de la gestion des habitats au Service canadien de la faune. Nous voulions rejoindre tous les plaisanciers qui pourraient avoir accès à ces îles protégées. Nous avons donc fait circuler des dépliants et des affiches dans les marinas, à partir du lac St-Pierre jusqu'en Gaspésie et sur la Côte Nord, et fait paraître une publicité dans les revues spécialisés. De cette façon, les plaisanciers ont été mis au fait des besoins de protection des espèces d'oiseaux habitant ces îles.

Mieux connaître la faune

Les plaisanciers connaissent peu ou pas du tout la faune des îles: c'est le constat des agents de conservation qui oeuvrent dans cette région. On a voulu remédier à cette lacune par une campagne d'information. «Les gens qui se rendent sur les îles observer les oiseaux et prendre quelques photos, ignorent tout simplement que leur présence peut nuire, explique Yvon Mercier. Prenons par exemple le cas du canard Eider, une espèce très vulnérable au dérangement, qui niche en colonie dans les forêts ou les hautes herbes. La présence humaine peut entraîner le déplacement de la femelle hors du nid, qui sera alors détruit par les prédateurs comme le goéland ou la corneille. Les gens ne veulent pas faire de mal aux oiseaux, mais ils le font tout de même par manque de connaissance.»

Photo: Pierre-Olivier Combelles

Plusieurs espèces insulaires sont très vulnérables au dérangement, telles que le canard, le bihoreau à couronne noire ou le petit pingouin.

Un autre exemple illustre bien la sensibilité des sites de nidification. Les îles du Pot à l'Eau-de-Vie abritent une importante colonie de bihoreau à couronne noire. Cet oiseau, de la famille des hérons, niche dans les arbres. Le simple fait de marcher dans la forêt dérange les adultes et peut occasionner la chute mortelle des oisillons qui sont incapables de voler.

La campagne d'information vise à mieux faire connaître cette faune insulaire. Les dépliants et les affiches indiquent aux plaisanciers l'importance de protéger ces espèces, tout en leur rappelant les règlements sur les réserves de faune. On y apprend, entre autres, qu'il est interdit de pénétrer dans une réserve, de jeter des détritus, de couper la végétation, de pratiquer des activités récréatives telles que le camping, ou d'allumer des feux. «Vous imaginez, si la forêt de l'île Bicquette était incendiée à cause d'un feu de camp mal éteint, c'est plus de 9 000 femelles Eider qui n'auraient plus d'endroit où nicher!», souligne M. Mercier.

Même si le message a été bien reçu, la campagne sera reprise à l'été 1991, afin de faire un rappel auprès des plaisanciers. «Car, indique Yvon Mercier, par leur action positive ou négative, les plaisanciers jouent un rôle important dans la gestion des habitats et de la faune. D'une part, les biologistes peuvent continuer à faire le suivi des populations des colonies qui ne sont pas perturbées, la recherche contribuant ainsi à améliorer nos connaissances sur ces espèces. D'autre part, l'observation des oiseaux est une activité captivante, et les touristes sont les mieux placés pour faire en sorte que le spectacle qui s'offre à eux continue.»

L'Atlas environnemental du Saint-Laurent

Trois planches bientôt disponibles

Dans quelques semaines, le Centre Saint-Laurent mettra en circulation les trois premières planches de l'Atlas environnemental du Saint-Laurent, réalisées au Département de géographie de l'Université Laval. Les milieux humides, les grandes divisions hydrographiques et la mise en place du peuplement aux 17e et 18e siècles sont les thèmes couverts par ces premières cartes-affiches de l'atlas à être publiées.

Afin de répondre à ses objectifs visant à rejoindre en particulier les clientèles scolaires et le grand public, et à livrer une synthèse de l'ensemble des connaissances touchant le Saint-Laurent, l'atlas couvrira au total une vingtaine de thèmes répartis en cinq grands volets: le milieu naturel, le milieu humain et l'occupation de l'espace, les usages et l'exploitation des ressources, les dégradations du milieu, la conservation et la mise en valeur. Le Centre Saint-Laurent a confié la réalisation de l'atlas à une équipe du Département de géographie de l'Université Laval, sous la direction de Germain Tremblay et Jean Raveneau.

Un projet ambitieux

«L'élaboration d'un atlas environnemental du Saint-Laurent représente un défi de taille», commente Nicole Lavigne, la responsable scientifique du projet au Centre Saint-Laurent. «Le plan de travail initial prévoyait une trentaine de planches. En cours de route, l'information a été regroupée et restructurée, ce qui a réduit à 20 le nombre de planches. De plus, nous avons fait des efforts pour utiliser des données issues de recherches récentes et nous avons aussi cherché à tester certains aspects techniques de la production, ce qui a demandé plus de temps que nous en avions prévu au départ.»

Pour Jean Raveneau, du Département de géographie de l'Université Laval, le manque d'homogénéité des données dans le temps et dans l'espace a été une des principales difficultés à surmonter. «Les connaissances sur le Saint-Laurent se retrouvent dans les ministères, dans les universités et dans divers instituts de recherche, note le professeur Raveneau. De plus, la grande majorité des études sont partielles et dispersées dans le temps.» C'est donc dire que l'idée de faire une synthèse vulgarisée de toutes les données acquises sur le Saint-Laurent était en elle-même audacieuse.

Le procédé choisi par l'équipe du Département de géographie pour l'élaboration de l'atlas est lui aussi novateur. En effet, depuis les esquisses préliminaires jusqu'à la séparation des couleurs en vue de l'impression, tout le travail graphique est exécuté sur ordinateur. Utilisant des micro-ordinateurs Macintosh II, des appareils peu coûteux comparativement à la plupart des stations de travail graphique haut de gamme, les géographes de l'Université Laval obtiennent une haute qualité graphique, au moins équivalente à celle que permettent les techniques conventionnelles, et une grande souplesse pour les corrections et les mises à jour.

«Une autre grande qualité de l'organisation graphique de cet atlas, explique Jean Raveneau, réside dans sa capacité d'entraîner le lecteur dans un parcours de lecture qui se rapproche de la logique même du thème abordé.» Grâce à la technique utilisée, plusieurs types d'images (cartes, photos, dessins, images de télédétection) sont mises en relation sur un parcours de lecture à l'aide de courts textes, de façon à faire ressortir les interrelations entre les divers éléments du milieu. Il en résulte une vision attrayante et dynamique des multiples facettes du système Saint-Laurent.

Les trois premières planches de l'atlas devraient être lancées au cours du mois de mai. Elles seront distribuées par le Centre Saint-Laurent.

CONTACTS

Projet de politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables

UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'APPLICATION DE LA LOI

Léopold Gaudreau
Ministère de l'Environnement du Québec
(418) 644-3378

François Duchesneau
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
(418) 643-5498

Le pluvier siffleur

EN TÊTE DE LISTE DES OISEAUX MENACÉS

Pierre Laporte
Service canadien de la faune
(418) 649-6121

Jean-Pierre LeBel
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Bureau régional de Rimouski
(418) 722-3830

La restauration des frayères de la rivière Boyer

UNE QUESTION DE SURVIE POUR L'ÉPERLAN

Guy Trencia
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
(418) 622-4444

Louis Désilets
Pêches et Océans Canada
(418) 648-7777

Campagne pour la protection de la Réserve nationale de faune des îles de l'estuaire

SENSIBILISER LES PLAISANCIERS AU RESPECT DES OISEAUX MIGRATEURS

Yvon Mercier
Service canadien de la faune
(418) 648-3685

L'Atlas environnemental du Saint-Laurent

TROIS PLANCHES BIENTÔT DISPONIBLES

Nicole Lavigne
Centre Saint-Laurent
(514) 283-3668

Jean Raveneau
Université Laval
(418) 656-2512

PARTENAIRES

Roger Bider
Collège Macdonald
(514) 398-7931

À L'AGENDA

Salon « L'eau, une nature propre»

Thème: Le fleuve Saint-Laurent
Événement destiné au grand public

22 au 26 avril 1991
Complexe Desjardins de Montréal

Première conférence canadienne sur la géotechnique environnementale

Organisée par la section de Montréal de la Société canadienne de géotechnique (Groupe géotechnique de Montréal)
Parrainée par la Société canadienne de géotechnique en collaboration avec le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada

14 au 16 mai 1991
Hôtel Hilton Bonaventure, Montréal
Tél.: (514) 449-1234

La Semaine canadienne de l'environnement

Organisée par Environnement Canada

Thème: **Passons à l'action**
2 au 9 juin
5 juin: Journée mondiale de l'environnement

Une invitation à tous à poser des gestes concrets pour améliorer son environnement et changer ses habitudes.

Michel de Courval
Environnement Canada
1-800-463-4311

EN BREF

Le béluga continue de préoccuper les chercheurs

Les 5 et 6 mars dernier, le béluga du Saint-Laurent était à l'honneur à l'Institut Maurice-Lamontagne. D'abord dans le cadre d'un symposium d'une journée portant sur différents aspects reliés à l'état de la population de béluga, à son comportement, à son écologie et aux problèmes qui l'affectent.

Suivait une journée d'ateliers sur le programme de recherches sur le béluga du Saint-Laurent. Une vingtaine de personnes ont pu assister à trois ateliers portant respectivement sur le dérangement, la pollution et les facteurs limitatifs ainsi que sur la taille et la dynamique de la population. Le compte rendu de ces ateliers fera l'objet d'un rapport technique qui sera publié en 1991-1992. Ces ateliers devaient permettre d'évaluer la situation de la population de béluga, qui doit être rendue publique dans deux ans, et de mieux cerner les priorités de recherche pour les années à venir.

Ces activités s'inscrivent dans la foulée du plan de recherche sur le béluga du Saint-Laurent, élaboré par la direction des sciences de Pêches et Océans (région du Québec). Rappelons que le plan définit trois grands objectifs: dénombrer la population actuelle et en établir l'état; décrire l'étendue des habitats saisonniers et les mouvements de la population de béluga; et mesurer la charge polluante présente au sein de la population et en évaluer les effets sur l'état et la dynamique de la population.

Le plan de recherche sur le béluga du Saint-Laurent (1988-1993) est un plan conjoint de Pêches et Océans et d'Environnement Canada.

LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent

LE FLEUVE est publié quatre fois par année par Environnement Canada, Conservation et Protection, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes intéressés à la protection, à la conservation et à la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec: Conservation et Protection, Environnement Canada, 1179, rue de Bleury, 2e étage, Montréal, (Québec) H3B 3H9
Tél: (514) 283-0198

Production: Le Groupe Média Science inc.

Coordination de la production pour Environnement Canada: Thérèse Drapeau

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

LE FLEUVE
est imprimé
sur papier recyclé.

ISSN 0847-5334
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 1991

LE FLEUVE is also available in English

Canada Québec